

Info.pl@ine

N°59 - 28 septembre 2005 - 4 pages



Les antigaminées

Programmes de prélevée, seulement dans certains cas

AGRO-METEO

Somme de températures et risque d'élongation du colza

Dans [Info.pl@ine](#) n°58, nous vous avons donné les facteurs de risque d'élongation des colzas avant l'hiver.

Le tableau ci-dessous illustre la date probable de début d'élongation des colzas en fonction de leur date de levée (Cumul 500°C base 5 après levée).

Date levée	Risque à partir du	Source de données
25 août	5 octobre	Températures observées jusqu'au 20/09/05 et
1 ^{er} septembre	20 octobre	
05 septembre	Début novembre	Températures normales trentenaires
10 septembre	Pas de risque	

On considère qu'un risque d'élongation annoncé avant fin octobre peut justifier un régulateur, en particulier s'il existe d'autres facteurs de risque (sensibilité variétale -voir [Info.pl@ine](#) n°53-, la densité, la disponibilité en azote).

Calculs réalisés sur la station météo de Melun-Villaroche, données Météo France.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : 2 à 6 feuilles)

P Ravageurs

Restez vigilants vis-à-vis des limaces et des pucerons verts (voir [Info.pl@ine](#) n°57 et n°58).

Ponctuellement, certaines parcelles de colza ont été détruites par les limaces et ont été ressemées.

P Désherbage de rattrapage

Ce rattrapage est souvent nécessaire en cas d'une forte présence de graminées y compris les repousses de céréales.

Les antigaminées spécifiques foliaires

Les produits à action foliaire (OGIVE, STRATOS ULTRA...) doivent être réalisés avant que le colza ne fasse un effet parapluie. En conditions poussantes (températures > 13°C, hygrométrie > 70%), les doses peuvent être réduites.

Ils sont applicables du stade 3 feuilles à début montaison de la graminée quel que soit le stade du colza.

PRODUITS	dose l/ha ou kg/ha	huile l/ha	T° mini d'utilisation	Folle avoine d'automne	Folle avoine de printemps	Pâturin	Ray-Grass Vulpin, Bromes Repousses de céréales	Coût indicatif €/ha
AGIL	0,4 à 0,6	1 l	> 5°C	S	S	R	S	23 à 30
PILOT	0,7 à 1,2	-	> 10°C	S	S	R	S	21 à 36
STRATOS ULTRA	0,8 à 1,5	1 l		S	S	R	S	18 à 32
OGIVE	0,3 à 0,5	1 l d'actirob	> 8°C	S	S	M	S	18 à 29
FUSILADE MAX	0,8 à 1,2	-	> 10°C	S	S	M	S	18 à 29
FUSILADE X 2	0,4 à 0,6	1 l d'huile ou 0,1% d'AGRAL	> 10°C	S	S	R	S	23 à 35

S Sensible

R Résistant

M Efficacité moyenne

STRATOS ULTRA : sa dose peut être modulée de la façon suivante :

	3 feuilles	Tallage
Repousses blé	0,8 l + 1 l huile	1 l + 1 l huile
Vulpins	1 l + 1 l huile	1,2 l + 1 l huile
Repiquages	1,5 l + 1 l huile	

Le STRATOS ULTRA est détruit par la lumière ; traiter de préférence le soir.

Les antigaminées à action racinaire

Dans les situations avérées de vulpins ou de ray-grass résistants aux produits de la famille des « fops » ou des « dymes », une solution, certes plus onéreuse, est d'utiliser un produit à action racinaire.

Ces antigaminées racinaires ont une action lente mais peuvent être appliqués sur sol gelé.

PRODUITS	dose l/ha ou kg/ha	Folle avoine d'automne	Folle avoine de printemps	Pâturin	Ray-Grass, Vulpin, Bromes, Repousses de céréales	Coût indicatif €/ha	Stades d'utilisation
LEGURAME PM	2,5 à 3	S	S	M	S	41 à 49	Sur colza en bon état végétatif. De 4 feuilles à 3 semaines avant la reprise de végétation.
KERB FLO	1,8	S	M	S	S	70	A partir du 1 ^{er}
RAPSOL WG	0,6 à 0,95	S	M	S	S	45 à 70	novembre jusqu'à la reprise de végétation

S Sensible

R Résistant

M Efficacité moyenne

Ø En cas de présence de sanves ou de ravenelles, il est trop tôt pour intervenir avec du CENT 7. Le colza doit avoir subi des périodes de froid pour avoir sa cuticule foliaire cireuse bien développée.

P Symptômes de clomazone

On observe fréquemment des symptômes de phytotoxicité de clomazone. C'est la matière active de différents produits : AXTER CENTIUM 36 CS, COLZOR TRIO, NIMBUS.

Le blanchiment des feuilles (photos ci-contre prises cette semaine) est généralement passager et sans conséquence sur la suite de la culture.



STRATEGIE AGRONOMIQUE

PROGRAMMES DE DESHERBAGE SUR BLE : quelques rappels

Les graminées adventices restent la priorité pour déterminer un programme de désherbage. Ray-grass, vulpins ne sont pas toujours bien maîtrisés, y compris par les nouvelles sulfonilurées qui sont *a priori* très performantes. Les phénomènes de résistance existent, et même s'ils ne sont pas avérés sur toutes les parcelles, il est important que les pratiques agronomiques mises en œuvre puissent les prévenir.

P Rappel sur quelques précautions

- 1- Diversifier les rotations et en particulier privilégier les alternances de cultures d'hiver et de cultures de printemps sur les mêmes parcelles lorsque cela est possible économiquement.
- 2- Ne pas semer trop tôt. Dans le cas de parcelles fortement infestées en vulpins ou bromes, retarder les semis à la 2^{ème} décennie d'octobre permet de diminuer les infestations. Attention donc à bien choisir les types de variétés en conséquence.

Sur ray-grass, l'effet date semis est très faible car les levées de ray-grass sont plus échelonnées. Sur agrostis et folles avoines, adventices levant beaucoup plus tard, la date de semis importe peu.

- 3- Soigner les intercultures et surtout veiller à n'avoir aucune adventice le jour du semis. Un pied de ray-grass qui se repique au moment du semis est très coûteux voire impossible à détruire. Etre très vigilant sur ce point, en particulier pour les implantations réalisées sans labour.
- 4- Pour la lutte chimique, alterner les familles de produits.
- 5- Bien respecter les conditions d'utilisation des produits pour avoir les meilleures efficacités possibles.

P Les applications d'herbicides à l'automne sont à réserver :

- au premier semis derrière des précédents qui permettent des semis précoces (colza, pois, féveroles) ;
- aux parcelles connues comme sales ;
- aux parcelles où la portance n'est pas assurée en sortie d'hiver.

P Types de produits à l'automne

Privilégier les urées substituées, isoproturon et chlortoluron qui ont une action principalement « racinaire ». Ils peuvent être associés à d'autres produits en fonction du type de sol et des populations d'adventices.

Ces matières actives se retrouvent facilement dans les eaux de drainage et les eaux de ruissellement. Il faut donc les utiliser tôt, de préférence avant le 15 novembre pour éviter les pluies drainantes de l'hiver qui les entraînent dans les eaux de drainage.

Les produits de la famille des sulfonyles sont plutôt réservés à la sortie de l'hiver et au printemps.

Nous n'évoquons ici que les traitements en post-semis prélevée. Nous reviendrons ultérieurement sur les programmes de post levée précoce.

DESHERBAGE DE POST-SEMI S PRELEVEE SUR BLE

A réserver uniquement :

- aux parcelles fortement infestées en vulpins où il n'est pas possible de passer en post-levée précoce,
- aux parcelles fortement infestées en ray-grass.



Remarque préalable : le chlortoluron, urée substituée, reste une matière active intéressante pour maîtriser les populations de ray-grass. Sur vulpins et pour des applications de prélevée, elle est plus intéressante que l'isoproturon. Mais attention, si sur orge toutes les variétés sont tolérantes à cette matière active, ce n'est pas le cas sur blé.

Nous donnons ci-dessous quelques variétés tolérantes ou sensibles. Mais ces listes ne sont pas complètes. Pour plus d'informations, contactez-nous.

Variétés TOLERANTES au chlortoluron Liste non exhaustive		
Andalou	Dinosor	Rialto
Balthazar	Equilibre	Samurai
Bastide	Hysun	Sankara
Camp Rémy	Incisif	Shango
Caphorn	Isengrain	Soissons
Cézanne	Lancelot	Tapidor
Chagall	Nirvana	Toisondor
Charger	Oratorio	Versailles
Claire	Orvantis	Virtuose...

Variétés SENSIBLES au chlortoluron Liste non exhaustive		
Aguila	Cyrano	Raspail
Alixan	Intact	Récital
Alcazar	Maxyl	Rosario
Altria	Mendel	Royssac
Apache	Mercato	Scipion
Aubusson	Mercury	Tilburi
Autan	Meunier	Trémie
Aztec	Perfector	...
Cordiale	PR22R28	

P Nos propositions de traitements de prélevée

Forte infestation de vulpins, sur des parcelles où il n'est pas possible de passer en post levée précoce

	Limons, sables	Coût indicatif €/ha	Limons-argileux	Coût indicatif €/ha
Produits à base de Chlortoluron (sur variétés tolérantes) ou QUARTZ GT (Isoproturon + DFF)	1250 à 1400 g/ha 1,8 à 2 l/ha	12,5 à 14 36 à 40	1600 à 1750 g/ha 2,2 à 2,4 l/ha	16 à 17 44 à 48

Remarque : l'isoproturon a globalement de meilleures efficacités en post-levée précoce qu'en prélevée.

Forte infestation de ray-grass

	Limons, sables	Coût indicatif €/ha	Limons-argileux	Coût indicatif €/ha
Produits à base de Chlortoluron (sur variétés tolérantes)	1250 à 1400 g/ha	12,5 à 14	1600 à 1750 g/ha	16 à 17
ou LAUREAT (Chlortoluron + DFF) (sur variétés tolérantes)	3 l/ha	35	4 à 4,5 l/ha	45 à 50

Ces traitements nécessiteront un rattrapage en post-levée soit à l'automne soit en sortie d'hiver ou au printemps.

Ø Si une association Chlortoluron + DEFI ou Chlortoluron + CARAT est prévue, préférer reporter le traitement en post-levée à partir du stade 1 à 2 feuilles du blé. Nous y reviendrons dans les traitements de post-levée d'automne.

Attention à la réglementation sur les mélanges. En cas de doute vous pouvez nous contacter ou utiliser les sites suivants : www.arvalisinstitutduvegetal.fr ou <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>.

DESHERBAGE DE POST-SEMI S PRELEVEE SUR ORGE D'HIVER

Le désherbage de prélevée est à privilégier en présence de ray-grass et dans les parcelles où la portance du sol à l'automne est aléatoire. Dans ce cas, utiliser des herbicides à base de chlortoluron :

	Coût indicatif €/ha
PENDIRON SC 5 l/ha	35
LAUREAT 3 à 4 l/ha selon les types de sols (produit recommandé par la filière brassicole)	35 à 45
Chlortoluron, 1500 g/ha (seuls CHLORTOCIDE EL et CORTURON sont recommandés par la filière brassicole).	15

Attention à la réglementation sur les mélanges. En cas de doute vous pouvez nous contacter ou utiliser les sites suivants : www.arvalisinstitutduvegetal.fr ou <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

REGLEMENTATION CONCERNANT LES UREES SUBSTITUEES ISOPROTURON ET CHLORTOLURON

Une application par campagne et par parcelle d'une seule urée substituée (soit isoproturon, soit chlortoluron).

Si une parcelle a été traitée à l'automne avec l'une de ces matières actives, il n'est pas possible de les utiliser de nouveau au printemps. Et ceci quelle que soit la dose utilisée à l'automne.

Dose maximale d'utilisation : Isoproturon 1200 g/ha de matière active,
Chlortoluron 1800 g/ha de matière active.

DOSES DE GLYPHOSATE

Le glyphosate a fait l'objet d'une réduction des doses maximales autorisées en juillet 2004, à la fois en zones agricole et non agricole.

Dose maxi de glyphosate pour l'interculture	- sur graminées annuelles : 1080 g/ha/an - sur dicotés annuelles et bisannuelles : 2160 g/ha/an - sur vivaces : 2520 g/ha/an
--	--

PRECISION SUR LES ESPECES AUTORISEES SUR LES COUVERTS ENVIRONNEMENTAUX

La luzerne n'est pas autorisée, même en mélange avec une graminée car cette espèce est interdite sur jachère.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre d'Agriculture 77, Pôle Agronomie et Environnement, 418, rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

Toutes rediffusion et reproduction interdites